

VB

**Fédération de Pêche
de la Lozère**



Monsieur René Paul LOMI
Directeur départemental des territoires
4, avenue de la gare
BP 132
48005 MENDE cedex

A l'attention de monsieur Bernizet

Nos références : 259/16/VP/VP

Objet : Travaux continuité écologique

P.J. : 7 dossiers

Mende, le 06 juin 2016
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE B.I.E.F.
Reçu le :

08 JUN 2016

Monsieur le directeur,

La fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de la Lozère souhaite restaurer et garantir la continuité écologique sur les ouvrages dont elle est propriétaire.

Le seuil de Prades situé sur la commune de Sainte-Enimie, présente un obstacle pour le franchissement des espèces piscicoles. A l'issue de deux années d'études et de communication auprès des autres usagers et des habitants du village de Prades, nous sollicitons vos services afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour permettre d'intervenir sur le seuil. Un dossier technique est joint à ce courrier en sept exemplaires et vous apportera tous les éléments nécessaires pour son instruction.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez croire, monsieur le directeur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le président délégué,

François MAGDINIER